

Lundi 30 janvier 2023

Label Climat-Air-Energie 3 étoiles octroyé à la Ville de Rouen



Consciente du dérèglement climatique et de sa responsabilité, la Ville de Rouen s'est engagée depuis plusieurs années dans des démarches ambitieuses qu'elle continue de renforcer. Engagée dans la démarche Cit'Ergie en 2011 (labellisation CAP Cit'Ergie avec 41,8% en 2013 et obtention en 2018 du label Cit'Ergie avec 54,3%) puis dans un nouveau label Climat-Air-Energie depuis 2021, la municipalité a souhaité s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue et donner une dimension européenne et internationale à son engagement. Son travail vient d'être récompensé puisqu'en décembre 2022, la commission nationale du Label Climat-Air-Energie a accordé 3 étoiles pour la mise en œuvre de sa politique générale en matière d'énergie et de climat, jugée prometteuse. Sur un total de 326 points possibles, 202.6 points ont été octroyés. Grâce au 11,2% d'actions programmées au terme des 4 ans, la collectivité est sur la voie du label Label Climat-Air-Energie 4 étoiles.

Pour Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Maire de Rouen et Président de la Métropole Rouen Normandie et Jean-Michel BEREGOVOY, Adjoint au Maire en charge notamment en charge de la ville résiliente, transition énergétique et biodiversité : « Le changement climatique est là et les villes peuvent faire beaucoup pour en limiter les effets. Dix ans depuis l'engagement dans la démarche Cit'Ergie, Rouen déploie des politiques publiques en faveur du climat et adapte son espace public, à l'image de son plan de renaturation « Rouen Naturellement » lancé en 2020. Rouen fait preuve de résilience et c'est désormais reconnu au niveau européen. La commission a également reconnu que le personnel de la mission était très bien formé aux enjeux de transition et apportait un grand dynamisme dans les actions menées. Nous tenons notamment à les féliciter pour cet engagement dans la mise en œuvre d'une évaluation climat du budget et le développement de notre politique d'achats durables! ».

Pour rappel, le plan de transition a été voté en juin 2021 et mis à jour en septembre 2022. La Ville a décidé de faire de la lutte contre le changement climatique et ses effets une priorité du mandat et a élaboré un plan de transition 2021-2026. Ce programme d'actions a pour but d'agir à travers l'ensemble des politiques municipales sur :

- La lutte contre le dérèglement climatique et la pollution de l'air en réduisant les consommations énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire ;
- L'adaptation du territoire aux effets du dérèglement climatique afin de limiter les impacts sur les habitants ;
- L'implication de l'ensemble des acteurs du territoire dans une démarche de préservation de l'environnement.

Parmi les actions mises en place, ayant permis cette valorisation, on peut retrouver :

. **Développement territorial** : dans le cadre des aménagements urbains, une compétence environnement et développement durable est demandée avec un apport technique et/ou méthodologique et des références associées. La Direction de l'Urbanisme et de l'Habitat a donc élaboré un cahier des prescriptions architecturales, urbaines et paysagères et environnementales (CPAUPÉ) avec l'aide d'un bureau d'étude environnement et urbanisme. Ce cahier est joint aux cahiers des charges transmis aux promoteurs et a été vivement félicité comme étant un très bon outil.

. **Patrimoine de la collectivité** : L'Hôtel de ville est l'un des bâtiments les plus énergivores du patrimoine de la Ville. Une partie du bâtiment fait l'objet d'une inscription au titre des Monuments Historiques et l'ensemble des bâtiments se situe dans un périmètre de protection à ce même titre. La rénovation énergétique engagée en 2016 a donc présenté de nombreuses contraintes. Néanmoins, l'ensemble des travaux réalisés a permis une réduction de 60% des consommations énergétiques. Cette performance permet d'éviter l'émission de 272 TonneCO₂/an. L'auditeur a insisté sur le fait que la Ville disposait d'une comptabilité énergétique précise et de longue date très importante pour le suivi de nos consommations. Ce retour d'expérience devrait faire l'objet d'un porter-à-connaissance auprès des autres communes de la communauté Climat-Air-Energie.

. **Plan de renaturation « Rouen Naturellement »** : Ce dernier touche tout type de foncier public (écoles, crèches, espaces publics, crèches). Les aspects « protection de la biodiversité et lutte contre les îlots de chaleur » du plan de renaturation honorent Rouen comme une ville qui s'adapte aux réalités du réchauffement climatique.

. **Approvisionnement en énergie** : La Ville a inauguré en février 2020 une installation photovoltaïque sur le gymnase Saint-Exupéry, site connu par un grand nombre de Rouennais pour ses multiples possibilités d'activités sportives. Cela a permis de faire le choix d'une installation en autoconsommation totale de l'électricité produite par les 200m² de panneaux photovoltaïques installés. Ainsi plus de 10% des besoins énergétiques du site sont couverts de l'énergie solaire. De plus, 60 000€ sur les 150 000€ du coût global du projet ont été collectés via un financement participation. Des efforts restent à faire en poursuivant le développement du photovoltaïque sur nos bâtiments et en continuant le raccordement de nos sites municipaux au réseau de chaleur urbain de la Métropole Rouen Normandie au fur et à mesure de son développement.

. **Mobilité** : L'auditeur a mis en avant la mise en place et le succès de l'Indemnité Kilométrique Vélo (IKV) favorisant l'utilisation des modes doux de déplacement par les agents municipaux pour les trajets domicile/travail.

. **Communication et coopération** : Au premier trimestre 2022 s'est tenue la première convention citoyenne de Rouen. Les 30 participants ont travaillé sur la question : « quelles actions la Ville de Rouen et ses habitant.e.s doivent-ils mettre en œuvre pour s'adapter à trois enjeux majeurs du début de XXIème siècle : le changement climatique, les crises sanitaires et les risques industriels ? ». 116 propositions ont été faites et a permis la création d'une Assemblée citoyenne constituée de 55 membres. Encore une fois, notre mobilisation citoyenne a été saluée rendant le sujet du dérèglement climatique comme prioritaire.